

Communiqué n° 21 du 15 juillet 2020

## ARBORICULTURE

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Les captures de *D. suzukii* dans notre réseau de pièges sont en nette augmentation, avec en moyenne 56 individus par piège et, dans les parcelles d'abricotiers, 98 individus par piège. Ces captures sont supérieures à celles enregistrées depuis 2017. Leur évolution hebdomadaire peut être suivie sur notre site <https://www.vs.ch/web/sca> > [protection des plantes](#) > [ravageurs](#) > [drosophila suzukii](#). La décision de [portée générale](#) pour la lutte contre *D. suzukii* s'y trouve également.

#### **Produits**

- spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ) : délai d'attente de 7 jours sur fruits à noyau
- acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro) : délai d'attente de 14 jours sur abricotiers, pruniers, pêchers
- Nekagard 2 (dosage 1,8 - 2,0 kg/ha) : délai d'attente de 2 jours sur fruits à noyau

Concernant le monitoring sur fruits, en moyenne 18 % des 206 abricots contrôlés présentent des pontes de *D. suzukii*, mais les attaques sont très variables selon les lots (0 à 72 % de fruits attaqués).

Les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement appliquées lors des récoltes des fruits à noyaux et des baies afin de réduire le risque d'infestation sur les variétés plus tardives. Les fruits surmaturés non récoltés ou tombés au sol doivent systématiquement être broyés au sol ou être éliminés dans un récipient hermétique exposé au soleil ou contenant de l'eau savonneuse. En cas de présence avérée de *D. suzukii*, réduire l'intervalle entre les cueillettes, limiter au strict minimum l'arrosage des parcelles et y maintenir le gazon très ras. Une fois cueillis, réfrigérer les fruits rapidement à 1°C pour éviter les éclosions des œufs. Les déchets de triage des commerces ne doivent en aucun cas être compostés ou déposés en plein air.

### **COCHENILLE FARINEUSE**

Les œufs de la deuxième génération commencent à éclore. Les éclosions vont se poursuivre pendant quelques temps. Comme l'efficacité des traitements est optimale sur les stades larvaires mobiles, il est préférable d'attendre que le maximum d'œufs ait éclos avant de traiter. Nous vous tiendrons informés dans les prochains communiqués.

**Abricotiers** : attendre les informations des prochains communiqués et la fin des récoltes.

**Variétés précoces (pommes/poires)** : le délai d'attente du spirotétramate (Movento) et de l'acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro) étant de trois semaines, une application doit être envisagée sur ces variétés dans les parcelles avec présence avérée de cochenilles. Dans cette situation, retardez au maximum l'application en fonction de la date estimée de la récolte. Veillez à respecter les délais d'attente et le nombre d'applications par produit et par parcelle.

**Variétés plus tardives (pommes/poires)** : attendre les informations des prochains communiqués.

La [décision](#) de portée générale concernant la lutte contre *P. comstocki* se trouve sur notre site <https://www.vs.ch/web/sca> > [protection des plantes](#) > [ravageurs](#) > [cochenille farineuse](#).

Pour rappel, des cochenilles ont été observées hors de la zone de lutte obligatoire (Sion, Conthey, Nendaz, Fully)! Nous recommandons vivement aux producteurs d'effectuer des contrôles dans leurs parcelles et lors des récoltes et de **nous signaler celles nouvellement infestées**. Si vous avez des parcelles avec des cochenilles et



d'autres sans, faites attention lors du déplacement du personnel de récolte, le mieux étant de finir par les parcelles les plus contaminées. Les premiers stades larvaires sont invisibles à l'œil nu et se transportent facilement sur les habits, dans les cheveux, sur le matériel et les véhicules.

Assurez-vous de la propreté du matériel de récolte, notamment des caisses et emballages. Ce matériel peut être soit nettoyé au jet à haute pression à 70°C, soit entreposé durant 24 h minimum à -18°C.

## **FEU BACTERIEN**

Des pommiers, poiriers et cognassiers continuent à être diagnostiqués positifs au feu bactérien dans la région de Sion à Granges. Les mesures d'élimination ainsi que les contrôles dans un rayon de 500 m autour des foyers sont en cours. Cette maladie causée par la bactérie *Erwinia amylovora* est particulièrement dangereuse et très contagieuse. Sur les arbres fruitiers, ce sont surtout les fruits à pépins, dans l'ordre le cognassier, le poirier et le pommier qui sont attaqués. Mais des plantes ornementales, comme certains Cotoneaster, le Pyracantha et l'aubépine, sont particulièrement sensibles à cette maladie. Les symptômes les plus caractéristiques sont le flétrissement des jeunes pousses qui prennent une forme de crosse. Les feuilles deviennent brunes, des branches entières ou des parties de branches peuvent sécher. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.feubacterien.ch](http://www.feubacterien.ch).

Les producteurs des régions touchées par le feu bactérien en 2019 doivent contrôler régulièrement leurs cultures, en particulier les nouvelles pousses. En cas de doute, ne pas se déplacer dans d'autres cultures sans désinfection des outils, des chaussures et changement d'habits, ni se déplacer en véhicules agricoles de parcelle en parcelle, arrêter les irrigations par aspersion et **contacter immédiatement l'office d'arboriculture et cultures maraîchères**.

Dans les jardins familiaux, soyez attentifs à l'apparition de symptômes, notamment sur les cognassiers, mais aussi les pommiers et les poiriers. En cas de doute, ne pas toucher, prendre une photo et l'envoyer à l'adresse suivante [sca-oca@admin.vs.ch](mailto:sca-oca@admin.vs.ch).

Service cantonal de l'agriculture